

Avenue Edouard Herriot
13210 Saint Rémy de Provence

FORMALITES DE RE-INSCRIPTION - RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

CLASSE de 1ère Bac Pro GMNF GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

NOM DE L'ELEVE (en majuscule) :

Prénom (tous les prénoms inscrits sur la carte d'identité) :

Adresse :

.....

Mail : Téléphone :

Régime souhaité : ☐ Interne ☐ Externe ☐ Demi pensionnaire

A compléter et à renvoyer avec le dossier de réinscription

- 1) ☐ Fiche médicale d'urgence
- 2) ☐ Fiche d'engagement de paiements + ☐ RIB au nom du responsable financier
- 3) ☐ Chèque de 15€ + bulletin d'adhésion à l'Association Sportive et Culturelle (à l'ordre de l'A.S.C.)
+ autorisation de sortie dans le cadre de l'ASC
- 4) ☐ Candidature section foot ☐ oui ☐ non

A corriger en rouge et à renvoyer avec le dossier de réinscription

- 1) La fiche de renseignements et coordonnées de l'élève et ses parents

A Conserver :

- Le trousseau et fournitures
- Le calendrier des stages
- Règlement intérieur 2023-2024
- Tarifs de pension et demi-pension

AUTORISATIONS DE SORTIE DE L'ELEVE

(Les choix ci-dessous devront être respectés tout au long de l'année)

En dehors des situations répertoriées ci-dessous, se reporter au Règlement Intérieur (p4.)

I Pour TOUS les élèves, dans un cadre pédagogique : accompagné ou non accompagné

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

II Dispositions spéciales du mercredi (Interne, DP) :

- Choix du régime du mercredi de l'élève interne :

1) ☐ dormira à l'internat le mercredi soir

☐ ne dormira pas à l'internat le mercredi soir et rentrera le jeudi matin à la première heure de cours
(Attention pas de réduction de pension)

2) ☐ L'élève quittera l'établissement après le repas du mercredi midi.

☐ L'élève quittera l'établissement avant le repas du mercredi midi (Attention pas de réduction de pension).

2 Pour les Demi-pensionnaires, pas de cours le mercredi après midi, 2 possibilités :

☐ prendra son repas tous les
mercredis

☐ ne prendra pas son repas tous les mercredis
(Attention pas de réduction de pension)

III En cas d'absence de professeur ou de modification d'emploi du temps :

- Pour les élèves **INTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1^{ère} heure effective de cours de la semaine et quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la semaine

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **DEMI PENSIONNAIRES**, la possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1^{ère} heure de cours effective de la journée

➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la journée

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

(Attention pas de réduction de pension)

- Pour les élèves **EXTERNES** possibilité de :

➤ rentrer dans l'établissement à la 1^{ère} heure de cours effective de la demi-journée

➤ quitter l'établissement à la fin de la dernière heure de cours effective de la demi-journée

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

PRECISION : les élèves externes sont tenus de quitter l'établissement sur la pause de midi.

AUTORISATION D'ENTREE SUR LE LYCEE AVEC UN DEUX-ROUES

Seuls les véhicules à deux-roues identifiés pourront pénétrer dans l'enceinte de l'établissement et stationner sur le parking élèves : être à jour au regard des obligations (permis, assurance, ...) et respecter le règlement intérieur (circulation des véhicules, ouverture du portail, ...)

L'élève possède une moto ou un scooter :

Marque :Modèle :Couleur :

N° d'immatriculation :

AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE POUR TROMBINOSCOPE PRONOTE

☐ J'autorise

☐ Je n'autorise pas

L'établissement à la publication de l'image de mon enfant

CANDIDATURES AUX INSTANCES

Mme - Mr - NOM : Prénom :

Représentant de l'enfant : en classe de

☐ souhaite être candidat (e) pour représenter les parents d'élèves au :

☐ Conseil d'Administration
(3 par an)

☐ Conseil Intérieur
(2 par an)

☐ Conseil de classe
(1 par semestre selon les classes)

☐ ne souhaite pas siéger aux différents conseils.

Date et signature

* à consulter également sur le site du lycée <http://www.lpa.st-remy.educagri.fr>

BOURSES

- **BOURSES** : Reconduction automatique pour les élèves boursiers.

Vous souhaitez faire une première demande de bourses :

- Vous pouvez dans un premier temps faire une simulation en ligne sur le site internet suivant :
<https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

En fonction de la réponse de la simulation, vous pouvez :

- Soit télécharger le formulaire de demande de bourses nationale de lycée de l'enseignement agricole sur notre site ;
- Soit retirer un dossier de demande de bourses auprès du secrétariat Vie Scolaire.

Information :

- Des frais annexes (affranchissement, courrier, photocopies) seront facturés au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2023/2024 : 45 euros

ADHESION AU REGLEMENT INTERIEUR *

Nous soussignés,

Nom _____ Prénom _____

Nom _____ Prénom _____

Responsables légaux de l'élève :

Nom _____ Prénom _____

Attestons que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts :

- Assurons prévenir l'établissement de tous changements de coordonnées ;
- Assurons prévenir l'établissement de tous changements sur l'état de santé de mon enfant (traitements, opérations...) ;

Déclarons avoir pris connaissance du règlement intérieur et y adhérer.

A Le

Signatures des parents :

signature de l'élève

* à consulter également sur le site du lycée <http://www.lpa.st-remy.educagri.fr>